

Fiche n°3.3

Mettre en valeur
le paysage de l'eau



OBJECTIFS DE LA CHARTE

- Révéler la mémoire des usages de l'eau
- Protéger les zones humides, gérer et entretenir les cours d'eau et ses écosystèmes
- Relier préservation de la ressource en eau/agriculture/loisirs/sylviculture.
- Protéger et réutiliser, s'inspirer des structures paysagères (fossés, haies), parcellaire, canaux dans les projets.

CONTEXTE / ENJEUX

L'eau est une ressource vitale pour les êtres vivants. Elle est présente partout dans le territoire habité sous de multiples formes visibles et invisibles qui façonnent le paysage naturel, mais qui sont aussi dépendantes du paysage créé par les hommes. Au delà des aspects concernant la richesse biologique créée par l'eau et la gestion des risques, **l'eau participe aux dimensions symboliques et culturelles du paysage.**

RECOMMANDATIONS A&P

La dimension symbolique de l'eau dans le paysage doit être mise en valeur car elle est un élément important de l'identité du Pays. Elle est traduite de façon visible, par l'importance accordée aux éléments naturels et construits qui l'expriment. L'eau se montre sous plusieurs visages. Celui des grands cours d'eau (Le Gave de Pau, le Lagoni), celui des eaux vives des petites rivières des coteaux souvent encaissée. Chacun de ces territoires est relié et en interdépendance par la circulation des eaux, ainsi chaque action localisée a un impact sur le réseau hydrologique global.

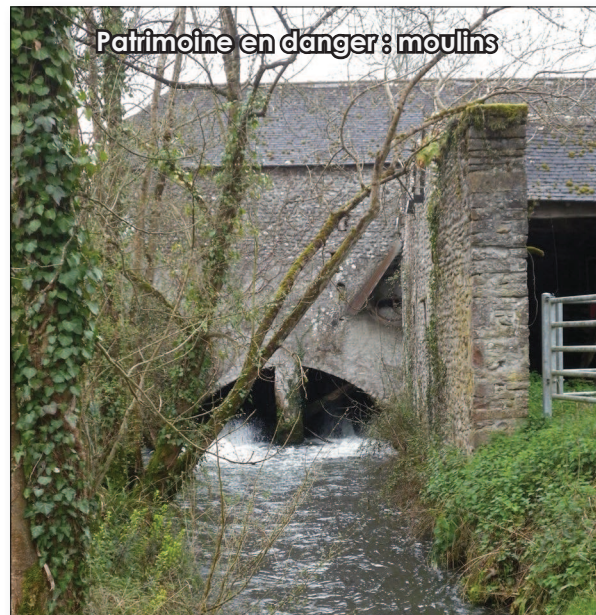
➤ Re-situer le paysage de l'eau dans un territoire plus vaste afin de comprendre le fonctionnement hydrologique et les interactions avec l'espace habité à plus grande échelle.

➤ Faire émerger les grandes lignes du paysage de l'eau dans le territoire bâti (canaux, ruisseaux, ripisylves, sources, plans d'eau).

➤ Tisser des liens entre les villages (existants et nouveaux quartiers) et l'eau par des interactions physiques telles que les promenades, pistes cyclables, et par des liaisons visuelles (réflexion sur la forme urbaine, sur les perspectives).

➤ Limiter l'imperméabilisation des sols dans les espaces publics et privés et préférer des traitements plus naturels (enherbements, plantations, matériaux de sol perméables...) qui respectent l'équilibre hydrique du milieu et qui évitent d'engorger les réseaux de récupération des eaux de pluie.

➤ Intégrer lors des nouveaux projets d'urbanisation une réflexion spécifique sur paysage de l'eau: la proximité du nouveau quartier avec des cours d'eau, la gestion des eaux de pluie dans le paysage... deviennent une base pour l'élaboration et la structuration du projet et non plus de simples contraintes qui se rajoutent en fin de planification.

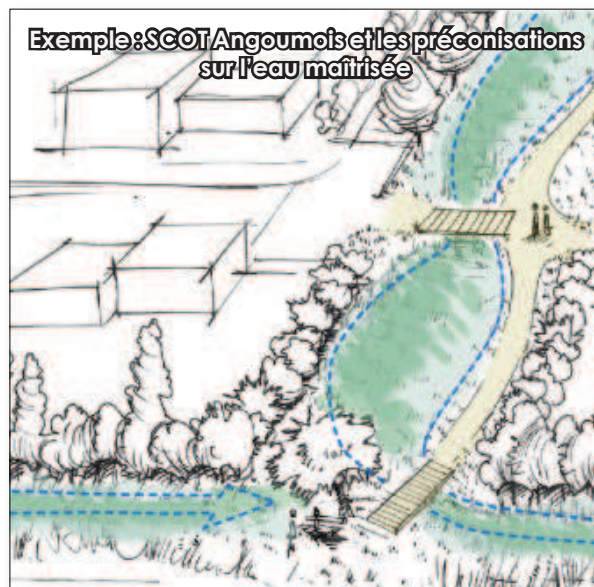


Axe n°3- Pour préserver et valoriser le capital environnemental

➤ Mettre en scène les espaces de traitements de l'eau : faire dialoguer les stations d'épuration avec le paysage et l'urbanisation des lieux, tout en développant des filières innovantes de traitement. Maintenir les spécificités du paysage de l'eau dans les espaces naturels et agricoles

➤ Renforcer la prise en compte des berges dans les espaces agricoles :

- encourager une gestion concertée (développer des servitudes de passages)
- développer des zones tampons
- miser sur le génie végétal pour le maintien des berges.



Fiche n°3.4

Mettre en valeur
le paysage de haies champêtrées



OBJECTIFS DE LA CHARTE

- Identifier et protéger le réseau de lignes végétales en pied et au cœur des coteaux
- Reconnaître le paysage de lignes champêtrées comme un élément identitaire.
- Sensibiliser sur les apports et les bénéfices de ce patrimoine dans la vie quotidienne (activités agricoles, tourisme...)

CONTEXTE / ENJEUX

L'image première du Pays de Nay est orientée vers la plaine céréalière où le maïs forme une véritable mer occultant l'urbanisation et niant l'arbre qui, pourtant, est omniprésent sur les coteaux. Ce pays c'est aussi le contraste de ces collines supportant une mosaïque de parcelles en prairies ou en cultures soulignée par un système complexe de haies et de bosquets.. Aujourd'hui en danger, ce réseau de lignes constitue un des enjeux de la Trame verte et Bleue du SCoT du Pays de Nay.

RECOMMANDATIONS A&P

➤ Reconnaître et identifier les structures végétales à différentes échelles d'observation dans le SCOT et les PLU afin de mieux comprendre leurs apports dans le paysage et dans la trame Verte et Bleue. Ce matériau végétal propose une diversification de haies adaptées à de multiples situations (brise vent, ceinture de propriété, corridors biologiques...).

➤ Identifier les constituants et les agencements pour mieux informer et sensibiliser les propriétaires dans le cadre de projet de plantation ou à l'inverse d'arrachage. Le choix des végétaux doit être compatible avec la nature des sols argileux, acides ou calcaires :

- Pour des terrains argileux : prunelliers et aubépines, ormes, charmes, cornouillers, épineux et rosacées de type aubépines, groseilliers, mûriers, framboisiers, ...sureaux, noisetiers, viorne boule de neige, poiriers et pommiers
- Pour des terrains calcaires : liste précédente sauf charmes, pommiers et viorne boule de neige, mais à laquelle on peut ajouter la viorne lantane, le chèvrefeuille arbustif et les noyers.
- Pour des terrains acides : où poussent et peuvent être maintenus les châtaigniers, on peut y ajouter les hêtres et les acacias ainsi que la flore propre aux sols argileux.

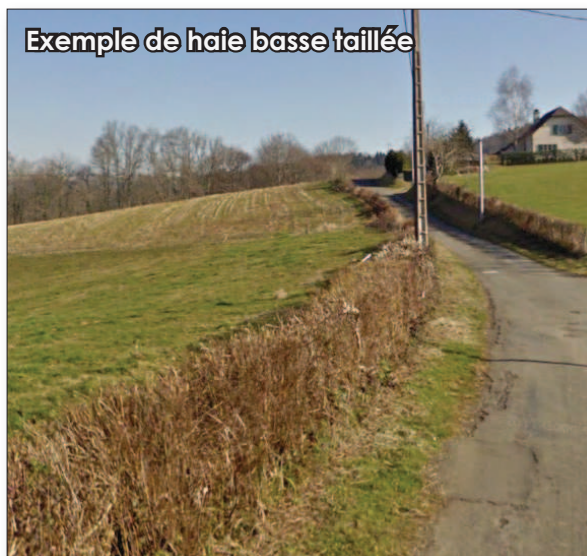
➤ Contenir l'emboisement sur les secteurs de sensibilité paysagère (cônes de vue majeurs ou route panoramiques). Pour ce faire une étude paysagère poussée doit déterminer les secteurs à contenir et les principes de gestion.

➤ Utiliser les outils de l'urbanisme pré-opérationnels tels que les orientations d'aménagement et les outils de protection du patrimoine dans le cadre du PLU (L.123-1-5-7 du Code de l'urbanisme), les Espaces Boisés Classés (EBC)...

➤ Etablir un premier document de sensibilisation de type cahier de recommandations afin que ce sujet, deviennent plus largement partagé entre tous les usagers.

➤ Elaborer une visite thématique «arbre et botanique» sur le secteur des coteaux pour allier sensibilisation et découverte du paysage.

Exemple de haie basse taillée



Exemple de haie hautes (multistrate)



/ A

Mettre en valeur le paysage de haies champêtrées

Fiche n°3.4 -

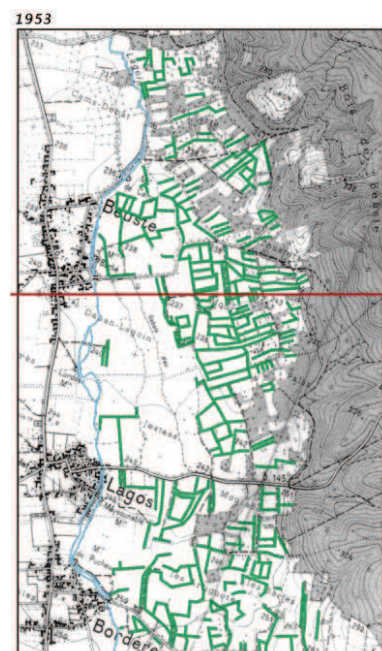
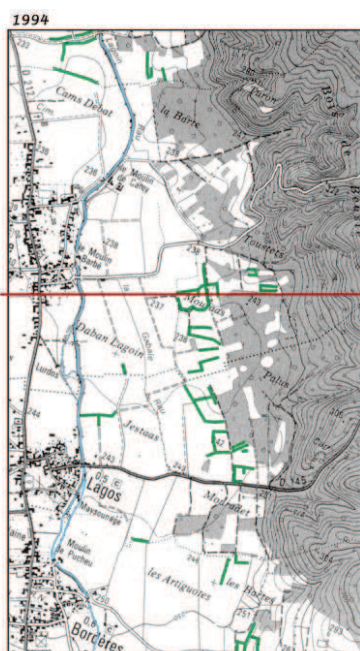
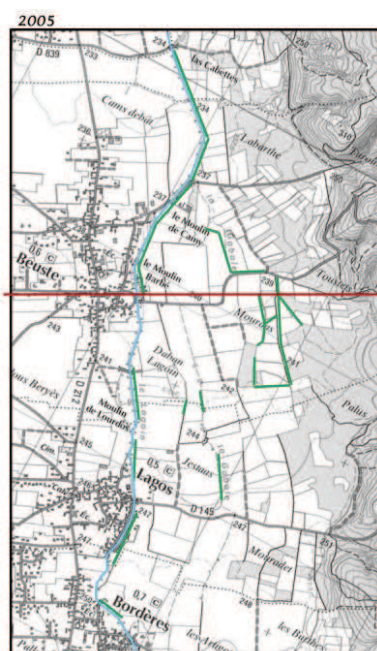
Axe n°3- Pour préserver et valoriser le capital environnemental



Comprendre les dynamiques paysagères :

exemple secteur de coteaux Pardies-Piétat (1951-2009)

- 1. Disparition des haies champêtres en pied de coteaux sur les zones humides.
- 2. Dissémination de zones urbaines sans réels liens avec le noyau villageois.
- 3. Régrégation du linéaire de haies en coteaux malgré une persistance de ce maillage bocager
- 4. Disparition de prairies ayant pour conséquence un emboisement conséquent du coteau.



Dynamique de régression du linéaire de haie : exemple secteur pied de coteaux Beuste/Lagos

Fiche n°3.5

Conserver et réimplanter un patrimoine arboré en plaine



OBJECTIFS DE LA CHARTE

- Eviter l'appauvrissement écologique et la fragmentation des principaux espaces naturels et des continuités écologiques.
- Favoriser le maintien de pratiques culturelles locales identitaires et des motifs paysagers facteur de qualité et de diversité.
- Accompagner le développement urbain

CONTEXTE / ENJEUX

Quatre éléments contribuent plus particulièrement à la qualité paysagère et biologique des espaces agricoles de plaine malgré l'omniprésence du maïs : les haies arborées en pied de coteaux, les ripisylves, les arbres en alignement le long des voies et les arbres isolés. Mais le patrimoine arboré peut également gêner les pratiques agricoles et être supprimé sans remplacement en un autre lieu, ce qui engendre une uniformisation des paysages peu propice à leur attrait et un appauvrissement de la biodiversité. Par ailleurs, le contexte socio-économique actuel est plus favorable aux cultures céréalières qu'à l'élevage, notamment laitier. La conservation et l'entretien des prairies sont devenus précaires, de même que les paysages qui les accompagnent.

RECOMMANDATIONS A&P

- Conserver en place les arbres lorsqu'ils sont porteurs de l'histoire rurale locale. Il peut s'agir, par exemple, d'une haie qui marque la limite ancienne d'une propriété, d'un arbre qui sert de repère pour se localiser...
- Conserver en place les arbres « monuments » remarquables par leur grand âge ou par leur rareté. Certains arbres sont remarquables par leur âge et la pérennité de leur remplacement au cours des siècles. Lorsqu'un seul arbre subsiste dans un vaste horizon agricole, l'importance de son maintien en est accrue.
- Conserver en place les arbres à la qualité d'une perspective. Certains arbres masquent un équipement disgracieux à partir d'itinéraires de loisirs, d'autres soulignent une belle perspective et la mettent en valeur.
- Conserver en place les cours d'eau et leur ripisylve, qui constitue une structure paysagère importante ainsi que les biotopes riches impossible à reconstituer en un autre lieu. Il s'agit notamment des prairies humides le long des cours d'eau, ainsi que les maillages bocagers. Les chemins enherbés, bordés d'une haie de part et d'autres, forment des biotopes propices aux insectes, aux papillons, et à leur chaîne alimentaire, intérêt renforcé si les haies sont ponctuées de vieux chênes. La reconstitution d'un linéaire paysager pittoresque au sein d'un labour, qui se double d'une richesse biologique, peut nécessiter de nombreuses années. Aussi, un arbitrage judicieux est nécessaire entre les enjeux pour la production agricole, et les enjeux environnementaux et de loisirs.
- Repositionner les éléments paysagers pour faciliter le travail agricole, tout en conservant la trame d'arbres. Certains espaces disposent d'une trame d'arbres encore relativement riche et diversifiée, qui confère au paysage sa beauté, son attrait, sa richesse biologique et cynégétique. Cette trame peut être adaptée aux contraintes agricoles, mais son maintien global est souhaitable, notamment le long des itinéraires de découverte et dans les perspectives sensibles.

L'appui d'un arbre isolé



Un maillage de haies disloquées

